19DS09

DROIT SOCIAL

ACTUALISEZ SES TECHNIQUES DE PAIE

Contexte

Le traitement de la paie s'avère de plus en plus technique. La complexité des règles légales rend l'exercice de plus en plus ardu pour l'employeur. Pour maîtriser les risques fiscaux et sociaux, il convient, a minima, de connaître et d'appliquer les obligations légales et réglementaires.

Objectifs

Maîtriser et sécuriser la paie et ses difficultés au travers d'une meilleure connaissance du cadre légal et règlementaire de référence, des modalités d'élaboration des bulletins de salaire et du calcul des charges sociales.

Programme

- **Le cadre de référence**
  - Le cadre réglementaire : le principe de hiérarchie des textes, les conditions d'application des conventions collectives.
  - La distinction des statuts : salariés, les intervenants libéraux, les vacataires, les bénévoles .....
  - Les différents contrats de travail : CDI, CDD, le contrat de travail à temps partiel, les contrats aidés.
- **L'élaboration de la paie**
  - Les éléments constitutifs du salaire : le salaire de base, les accessoires du salaire, les avantages en nature.....
  - Les bases de cotisation, le plafond de sécurité sociale et les cas de proratisation et régularisation.
  - Le bulletin de salaire : les mentions obligatoires, facultatives, prohibées et les règles de délivrance.
  - Les charges sociales : savoir identifier les caisses, les notions de bases et de taux, les cas d'exonérations, les allègements, les cas particuliers et les règles de déclaration.
- **Les situations & problèmes particuliers du bulletin de paie**
  - Le calcul de la durée du travail
  - Les congés payés
  - La maladie : les règles de décompte des absences, le régime d'indemnisation légal et les conséquences sur le régime social et fiscal, les règles d'indemnisation complémentaires conventionnelles ou contractuelles...
  - La maternité, le congé parental et le congé paternité
  - L'accident du travail, la maladie professionnelle, l'accident de trajet
  - Les avantages en nature
  - La fin des relations contractuelles

Date(s) & Lieux :

1er, 2 & 3 avril 2019 - Montpellier

8, 9 & 10 avril 2019 - Toulouse

Durée :

3 jours – 21 heures

Tarifs :

650 € - Adhérent
840 € - Non-adhérent

Public :

Personnels en charge de la gestion de la paie

Méthodes pédagogiques :

- **Apport théorique sur support écrit**
- **Echanges avec les participants**
- **Cas pratiques**

Intervenant :

Catherine AUDIAS, consultante-formatrice dans le domaine du droit social, ressources humaines et gouvernance associative

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation